



Problème avec le syndic qui protège le gardien

Par **Caravelle**, le **11/10/2018** à **23:31**

Bonjour,
Ne sachant pas vers qui me retourner, j'ai trouvé ce forum peut-être quelqu'un peux m'apporter de l'aide
J'habite Ds le 93 Ds une copropriété, je suis propriétaire depuis 6ans, quand je suis arrivé à cette résidence il y avait des problèmes avec le syndic, mais la résidence état propre, jusqu'au jour où le vrai gardien de la résidence sort de prison et reprend son poste et là un cauchemarn
Le syndicat à été changé sauf que l'état de la résidence est devenue lamentable, il ne sort pas les poubelles les immeubles sot dégueulasse sachant que c'est sa femme qui fait le ménage Ds la copropriété salarié comme lui, il raquette les gens à l'assemblée générale les propriétaires ont soulever le problème résultats, leurs voitures brûlé le soir même Ds la résidence et la les gens ont peur ils commencent tous à bradé leurs appartements pour fuir et cerise sur le gâteau il raquette soit qu'il prend son baille soit il capote la vente j'ai envoyé des dizaines de mail au syndic et je crois qu'il le protège vraiment que dois je faire sachant que les gens ont vraiment peur pour leur vie et personne ne veut se mouillér
À l'aide à qui dois-je m'adresser
J'ai eu des menaces verbal très sérieuse de sa part mais je n'ai pas envie de bradé mon appartement
Qui peut m'aider et que dois-je faire

Par **Lag0**, le **12/10/2018** à **06:48**

Bonjour,
A vous lire, cette affaire dépasse de loin les simples problèmes de copropriété. C'est avec la police et la justice qu'il faut traiter, pas le syndic...

Par **Caravelle**, le **12/10/2018** à **07:55**

Bonjour
Merci de votre réponse, mais chose est sûr c'est le syndic qui le protège et quand on envoie des réclamation ou des faits il lui transmet directement !!!
On est plus protégé même dans nos maisons
Et c'est le syndic qu'on paye
On n'a pas compris pourquoi ils l'ont repris après sa sortie de prison lol
Vous me conseillez de faire quoi alors ??